Management de projet transfrontalier dans le domaine de la santé
PARTIE 1 – LA DEFINITION DU PROJET

Outil n°1.11 : Définir une idée de projet de coopération sanitaire transfrontalière

	Non			Oui
Analyse de la situation et ancrage sur le territoire transfrontalier : votre projet répond-il à une problématique du territoire identifiée et objectivée ? Permet-il de développer en transfrontalier un nouveau potentiel ?				
Une analyse / un diagnostic transfrontalier de la situation a été faite				
L'analyse met clairement en évidence les problèmes				
L'analyse permet d'identifier des potentiels de changement (projet)				
L'analyse confirme l'idée de départ				
L'analyse met en évidence de nouveaux aspects de la problématique				
Vous avez une vision claire des plus-values apportées par le projet				
Un projet sanitaire englobe souvent de nombreux aspects ; avez-vous fait le tour des différentes composantes du projet ?				
Vous avez une vision claire des aspects médicaux du projet				
Vous avez évalué les aspects techniques et matériels du projet				
Vous avez une vision des aspects assurantiels concernés				
Les aspects administratifs nouveaux liés à la dimension transfrontalière du projet ont été pris en compte				
Les aspects juridiques liés aux actions du projet ont été pris en compte				
Les modalités d'exercice professionnel (assurance professionnelle, exercice sur un autre territoire, etc.) ont été prises en compte				
Un projet de coopération suppose une implication de chacun des partenaires dès le démarrage du projet. Quelles sont les modalités de votre coopération ?				
L'idée du projet a fait l'objet de discussions, de renégociation avec les partenaires transfrontaliers pour adapter l'idée aux contextes, aux besoins				
Vous veillez à ce que tous les documents écrits importants soient traduits				

Vous savez quelle compréhension du projet a votre/vos partenaire/s				
Les bénéfices attendus liés à la réalisation du projet se répartissent de façon équitable de part et d'autre de la frontière				
Qui sont les bénéficiaires du projet ?				
Vous savez qui sont les bénéficiaires directs du projet				
Vous avez pris en compte leurs visions des besoins et potentiels en fonction de l'espace frontalier dans lequel ils résident				
Vous avez considéré l'importance de la communication auprès des bénéficiaires en fonction de l'espace frontalier concerné				
Un projet transfrontalier ne fait sens que s'il y a une plus-value transfrontalière évidente à la réalisation du projet justifiant. Avez-vous une vision claire de la valeur ajoutée liée à la dimension transfrontalière du projet ?				
Le projet ne ferait pas sens sans la dimension transfrontalière				
La plus-value transfrontalière est clairement identifiée et justifie les efforts et moyens supplémentaires liés à la transfrontalité				
Les résultats attendus vont différer qualitativement de la somme des activités menées dans chacun des territoires				